

Participation financière

- 15 % des ressources mensuelles du ménage



Contact

Association *le lien*

05 57 51 19 25

06 15 04 14 52 -> Infirmière

06 13 25 31 40 -> Educatrice

@ contact@assolelien.fr

<https://assolelien.fr/>

📍 2, Rue Lataste

33500 Libourne



le lien
DE LA RUE AU LOGEMENT

LASS

Hébergement



Accès

- Bus n° 1 et 3 arrêt « Marne »
- A 350m de la Gare SNCF
- A 400m de l'hôpital Robert Boulin



Lits Halte Soins Santé

Missions et Prestations

- Procurer des soins et un hébergement à des personnes atteintes de problèmes de santé aigus.
- Prévenir des situations de complication ou de renoncement aux soins.
- Dispenser des soins médicaux et paramédicaux adaptés inscrits dans le projet de soin.
- Mettre en place un accompagnement social personnalisé visant à faire reconnaître et valoir les droits.
- Co-construire un projet de sortie individuel avec la personne et le service orienteur.
- Proposer des actions collectives adaptées aux besoins et attentes des personnes visant à favoriser l'éducation à la santé et l'inscription sociale et citoyenne.

Les personnes sont hébergées au sein d'une résidence semi-collective (studios meublés, équipés et accessibles aux personnes à mobilité réduite) à Libourne.



Bénéficiaires

- Personnes majeures (possibilité d'accueil avec son enfant)
- Animal de compagnie accepté sous certaines conditions
- Sans logement et en situation de précarité
- Etant atteint d'une pathologie aigue ne nécessitant pas une hospitalisation mais qui est incompatible avec la vie à la rue
- Manifestant une fatigue générale nécessitant un moment d'observation
- Sortant de l'hôpital à l'issue d'une pathologie aigue ou souffrant d'une pathologie chronique nécessitant des soins médicaux et paramédicaux aigus
- Acceptant les règles de vie, les conditions d'occupation
- Adhérant au projet de soin et à l'accompagnement social



Partenaires

- Accompagnement réalisé en coordination avec différents partenaires (santé, insertion socio-professionnelle, solidarité...)



Admission

1. Demande faite par un médecin et un travailleur social. Dossier à télécharger sur notre site internet.
 2. Pré étude de la candidature par le médecin coordinateur et l'équipe pluridisciplinaire.
 3. Entretien avec l'infirmière, le travailleur social et la personne concernée.
 4. Etude de l'admission en équipe pluridisciplinaire.
-
- Durée de séjour inférieure ou égale à 2 mois, renouvelable en fonction de la nécessité de soins et de l'état de santé de la personne.

L'équipe

- Une équipe de direction
- Une équipe soignante (médecin, infirmier et psychologue)
- Un éducateur
- Une équipe administrative
- Une équipe de services généraux (ouvriers polyvalents du bâtiment, agent de propreté, rondeurs)

